

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

RUBRIQUE 1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

VILLACRYL S LIQUID	
Substance / mélange	mélange
Numéro	V130L
UFI	K5C0-ROCT-S00T-TSRK
Autres noms du mélange	

UFI: K5C0-ROCT-S00T-TSRK, Villacryl S Liquide 1000 ml - V130L010
 UFI: K5C0-ROCT-S00T-TSRK, Villacryl S Liquide 12 ml - V130L08
 UFI: K5C0-ROCT-S00T-TSRK, Villacryl S Liquide 200 ml - V130L02
 UFI: K5C0-ROCT-S00T-TSRK, Villacryl S Liquide 250 ml - V130L06
 UFI: K5C0-ROCT-S00T-TSRK, Villacryl S Liquide 50 ml - V130L09
 UFI: K5C0-ROCT-S00T-TSRK, Villacryl S Liquide 500 ml - V130L07

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations prévues du mélange

Composant liquide de matériau acrylique pour la réparation des prothèses dentaires en acrylique

Système de descripteurs des utilisations

PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

Utilisations déconseillées du mélange

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins différentes que celles énumérées dans la section 1.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Nom ou raison sociale	Everall7 Sp. z o.o.
Adresse	Augustówka 14, Warszawa , 02-981 Pologne
Numéro d'identification de l'entreprise	002028511
No. TVA	PL5210124886
Téléphone	+48 22 858 82 72
E-mail	info@everall7.pl
Adresse web	everall7.pl

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

Nom	Everall7 Sp. z o.o.
E-mail	info@everall7.pl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2 – Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange est classé comme dangereux.

Flam. Liq. 2, H225
 Skin Irrit. 2, H315
 Skin Sens. 1, H317
 STOT SE 3, H335

Les principaux effets néfastes physicochimiques

Liquide et vapeurs très inflammables.

Les principaux effets pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Substances dangereuses

méthacrylate de méthyle
diméthacrylate d'éthylène
N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/des vêtements de protection.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser extincteur à poudre/sable/dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Éléments d'étiquetage pour les emballages ne dépassant pas 125 ml

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Substances dangereuses

méthacrylate de méthyle
diméthacrylate d'éthylène
N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine

Mentions de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
------	--------------------------------------

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/des vêtements de protection.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le mélange ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII., règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen (REACH) tel que modifié. Ne contient pas de substances PMT/vPvM.

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

RUBRIQUE 3 – Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange.

Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
Index: 607-035-00-6 CAS: 80-62-6 CE: 201-297-1	méthacrylate de méthyle	>90	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335	1, 2
Index: 607-114-00-5 CAS: 97-90-5 CE: 202-617-2	diméthacrylate d'éthylène	<10	Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335	1
CAS: 3077-12-1 CE: 221-359-1	N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine	<1	Acute Tox. 4, H302 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412	

Remarques

- Note D: Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)».*
- Substance pour laquelle des limites d'exposition sont définies.*

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger figure à la section 16.

RUBRIQUE 4 – Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Assurer votre propre sécurité. En cas d'apparition de problèmes de santé ou en cas de doute, veuillez avertir un médecin et fournissez-lui les informations figurant sur la fiche de données de sécurité. En cas de perte de conscience, placez la victime en position latérale de sécurité, avec tête légèrement inclinée vers l'arrière et veillez au dégagement des voies respiratoires, ne provoquez jamais de vomissements. Si la victime vomit spontanément, veillez à ce qu'elle n'aspire pas le vomi. Lorsque la vie de la victime est en danger, pratiquer en premier lieu la réanimation et assurer que la victime obtienne les soins médicaux. Arrêt respiratoire - appliquer immédiatement la respiration artificielle. L'arrêt cardiaque - effectuer immédiatement le massage cardiaque indirect.

En cas d'inhalation

Arrêter immédiatement l'exposition, transporter la victime à l'air frais. Protéger la victime contre l'hypothermie. Si l'irritation, l'essoufflement ou d'autres symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec beaucoup d'eau, utiliser de l'eau tiède si possible. S'il n'y a pas de blessure à la peau, il est conseillé d'utiliser du savon, de l'eau savonneuse ou du shampoing. Si l'irritation de la peau persiste, obtenir des soins médicaux. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante, écarter les paupières (même par la force); si la victime a des lentilles de contact, retirez-les immédiatement. Effectuer le rinçage pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux, soins professionnels si possible.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau puis faire boire environ 200-500 ml d'eau. Pour la personne qui a des problèmes de santé, obtenir des soins médicaux.

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

Peut irriter les voies respiratoires.

En cas de contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

En cas de contact avec les yeux

Ne sont pas attendus.

En cas d'ingestion

Irritation, nausée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudre, eau en jet pulvérisé, brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau - plein fouet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, le monoxyde et le dioxyde de carbone peuvent se dégager ainsi que d'autres gaz toxiques. L'inhalation des produits de décomposition (de pyrolyse) peut causer des dommages graves à la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome (APR) avec une combinaison de protection chimique uniquement lorsqu'un contact individuel (étroit) est probable. Utiliser un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection couvrant le corps entier. Refroidir les contenants scellés avec le produit à proximité du feu avec de l'eau. Ne pas laisser le produit d'extinction contaminé s'échapper dans les égouts, dans les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Liquide et vapeurs très inflammables. Enlever toute source d'ignition. Porter les équipements de protection individuelle. Suivre les instructions contenues dans les sections 7 et 8. Ne pas inhaler les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination du sol et toute fuite vers les eaux superficielles ou dans les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir le produit déversé avec un matériau absorbant approprié (non inflammable) (sable, terre de diatomée, terre ou autres matériaux absorbants appropriés), recueillir le produit dans des récipients hermétiquement fermés et éliminer conformément à la section 13. En cas de déversement important du produit, aviser les pompiers et d'autres autorités locales compétentes. Après avoir enlevé le produit, laver la zone contaminée à grande eau. Ne pas utiliser de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 7., 8. et 13.

RUBRIQUE 7 – Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Empêcher la formation des gaz et des vapeurs dans les concentrations inflammables ou explosives et dans les concentrations dépassant la concentration maximale admissible pour l'atmosphère de travail. Utiliser le produit seulement dans les zones éloignées de la flamme nue ou d'autres sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles. Il est recommandé de porter des vêtements et des chaussures antistatiques. Ne pas inhaler les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Se laver les mains et les parties du corps exposées soigneusement après manipulation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter les équipements de protection individuelle conformément à la section 8. Respecter la législation en vigueur sur la santé et la sécurité. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans des emballages hermétiquement fermés, dans un endroit frais et sec, bien ventilé et destiné à cet effet. Ne pas exposer au soleil. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

Contenu	Type d'emballage	Matériau d'emballage
1000 ml	bouteille	HDPE
500 ml	bouteille	HDPE
250 ml	bouteille	HDPE
200 ml	bouteille	HDPE
50 ml	bouteille	GL
12 ml	bouteille	GL

Classe de stockage 3
 Température de stockage min 5 °C, max 25 °C

Exigences ou règles spécifiques relatives à la substance / au mélange

Les vapeurs des diluants sont plus lourdes que l'air et s'accumulent en particulier près du sol où elles se mélangent avec l'air et peuvent former un mélange explosif.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

non indiqué

RUBRIQUE 8 – Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Le mélange contient des substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition en milieu professionnel.

France

Décret n° 2021/1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021/1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021

Nom de la substance (du composant)	Type	Valeur
méthacrylate de méthyle (CAS: 80-62-6)	VLEP-8h	205 mg/m ³
	VLEP-8h	50 ppm
	VLCT (ou VLE)	410 mg/m ³
	VLCT (ou VLE)	100 ppm

Union européenne

Directive 2009/161/UE de la Commission

Nom de la substance (du composant)	Type	Valeur
méthacrylate de méthyle (CAS: 80-62-6)	OEL 8 heures	50 ppm
	OEL 15 minutes	100 ppm

DNEL

diméthacrylate d'éthylène					
Ouvriers / consommateurs	Voie d'exposition	Valeur	Effet	Méthode de détermination	Source
Ouvriers	Par inhalation	2,45 mg/m ³	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Ouvriers	Cutanée	1,3 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Par inhalation	1,45 mg/m ³	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Cutanée	830 µg/kg pc/24h	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Orale	830 µg/kg pc/24h	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

méthacrylate de méthyle					
Ouvriers / consommateurs	Voie d'exposition	Valeur	Effet	Méthode de détermination	Source
Ouvriers	Par inhalation	348,4 mg/m ³	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Ouvriers	Par inhalation	208 mg/m ³	Effets chroniques locaux		ECHA
Ouvriers	Par inhalation	416 mg/m ³	Effets aigus locaux	Test de toxicité	ECHA
Ouvriers	Cutanée	13,67 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Ouvriers	Cutanée	1,5 mg/cm ²	Effets chroniques locaux	Test de toxicité	ECHA
Ouvriers	Cutanée	1,5 mg/cm ²	Effets aigus locaux	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Par inhalation	74,3 mg/m ³	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Par inhalation	104 mg/m ³	Effets chroniques locaux	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Par inhalation	208 mg/m ³	Effets aigus locaux	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Cutanée	8,2 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Cutanée	1,5 mg/cm ²	Effets aigus locaux	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Orale	8,2 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Consommateurs	Cutanée	1,5 mg/cm ²	Effets chroniques locaux		ECHA

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine					
Ouvriers / consommateurs	Voie d'exposition	Valeur	Effet	Méthode de détermination	Source
Ouvriers	Par inhalation	3,29 mg/m ³	Effets chroniques systémiques	Test de toxicité	ECHA
Ouvriers	Cutanée	0,47 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques	Expérimentalement	ECHA
Consommateurs	Par inhalation	0,58 mg/m ³	Effets chroniques systémiques	Expérimentalement	ECHA
Consommateurs	Cutanée	0,17 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques	Expérimentalement	ECHA
Consommateurs	Orale	0,16 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques	Expérimentalement	ECHA

PNEC

diméthacrylate d'éthylène			
Voie d'exposition	Valeur	Méthode de détermination	Source
Eau potable	69,3 µg/l	Expérimentalement	ECHA
Eau (fuite intermittente)	150 µg/l	Expérimentalement	ECHA
Eau de mer	6,93 µg/l	Expérimentalement	ECHA
Micro-organismes dans les stations d'épuration des eaux usées	57 mg/l	Expérimentalement	ECHA
Sédiments d'eau douce	411 µg/kg de matière sèche	Expérimentalement	ECHA
Sédiments marins	41,1 µg/kg de matière sèche	Expérimentalement	ECHA
Terre (agricole)	41,5 µg/kg de matière sèche	Expérimentalement	ECHA

méthacrylate de méthyle			
Voie d'exposition	Valeur	Méthode de détermination	Source
Eau potable	940 µg/l	Expérimentalement	ECHA
Eau (fuite intermittente)	690 µg/l	Expérimentalement	ECHA

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

méthacrylate de méthyle			
Voie d'exposition	Valeur	Méthode de détermination	Source
Eau de mer	94 mg/kg	Expérimentalement	ECHA
Micro-organismes dans les stations d'épuration des eaux usées	10 mg/l	Expérimentalement	ECHA
Sédiments d'eau douce	10,2 mg/kg de sédiment sec	Expérimentalement	ECHA
Sédiments marins	1,02 mg/kg de sédiment sec	Expérimentalement	ECHA
Terre (agricole)	1,48 mg/kg de sol en poids sec	Expérimentalement	ECHA

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine			
Voie d'exposition	Valeur	Méthode de détermination	Source
Eau douce	0,026 mg/l	Expérimentalement	ECHA
Eau de mer	0,003 mg/l	Expérimentalement	ECHA
Sédiments d'eau douce	0,121 mg/kg de sédiment sec	Expérimentalement	ECHA
Sédiments marins	0,012 mg/kg de sédiment sec	Expérimentalement	ECHA
Terre (agricole)	0,009 mg/kg de sol en poids sec	Expérimentalement	ECHA

8.2. Contrôles de l'exposition

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Respecter les mesures habituelles de la santé au travail et veiller en particulier à une bonne ventilation. Ceci ne peut être obtenu que par une aspiration locale ou par une évacuation générale et efficace de l'air. S'il n'est donc pas possible de se conformer aux concentrations maximales admissibles CMA, il faut utiliser une protection respiratoire appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer au travail. Après le travail et avant les pauses pour les repas et le repos, se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection.

Protection de la peau

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits utilisés. Observer les recommandations spécifiques du fabricant de gants lors de la sélection de l'épaisseur appropriée, du matériau et de la perméabilité. Observer les autres recommandations du fabricant. Autre protection: vêtements antistatiques de protection en fibres naturelles (coton) ou en fibres synthétiques résistant à des températures élevées. Chaussures antistatiques. En cas de contamination, laver la peau à fond.

Matière du gant	Épaisseur	Délai de rupture	Classe
Caoutchouc butyle (IIR)	≥ 0,3 mm	>480 minimum	6

Protection respiratoire

Masque avec filtre contre les vapeurs organiques dans des environnements mal ventilés.

Risques thermiques

Les données ne sont pas disponibles.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Observer les mesures habituelles de protection relatives à l'environnement, voir la section 6.2.

RUBRIQUE 9 – Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	donnée non disponible
Odeur	caractéristique des esters d'acide méthacrylique
Point de fusion/point de congélation	-48,2 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100 °C
Inflammabilité	inflammable

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

Limites inférieure et supérieure d'explosion	
inférieures	2,1 %
supérieures	12,5 %
Point d'éclair	10 °C
Température d'auto-inflammation	430 °C
Température de décomposition	>50 °C
pH	donnée non disponible
Viscosité cinématique	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	15,9 g/l
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	1,38
Pression de vapeur	38,7 hPa à 20 °C
Densité et/ou densité relative	
densité	940 g/cm ³
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Caractéristiques des particules	donnée non disponible
Forme	liquide
donnée non disponible	

9.2. Autres informations

aucun

RUBRIQUE 10 – Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non indiqué

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation. Le fluide est stabilisé à l'hydroquinone (CAS n° 123-31-9). Toutefois, une polymérisation spontanée peut se produire après la date de péremption, en cas de dépassement important des températures de stockage ou d'exposition à un fort rayonnement UV.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une réaction de polymérisation incontrôlée se produit en présence de facteurs initiant la formation de radicaux libres. Cette réaction est exothermique (elle dégage de la chaleur) et, dans des conditions non contrôlées, elle se déroule de manière très violente.

10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation, la décomposition ne se produit pas. Tenir loin des flammes et des étincelles, protéger contre la surchauffe et le gel. Respectez les consignes de sécurité relatives aux produits chimiques. Évitez les températures supérieures à 40 °C, l'exposition directe au soleil et le contact avec les sources de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des acides forts, alcalins forts et agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En utilisation normale, les problèmes ne se produisent pas. À des températures élevées et lors d'un incendie, les produits dangereux se dégagent, par exemple: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 – Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Les substances dangereuses dont les concentrations dépassent les limites d'exposition peuvent provoquer une intoxication aiguë par inhalation, en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Il n'y a pas de données toxicologiques disponibles pour ce mélange.

Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

VILLACRYL S LIQUID								
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	ETA		95901 mg/kg				Calcul de la valeur	

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

diméthacrylate d'éthylène

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	DL ₅₀		8300 ml/kg pc	14 jours	Rat (Wistar)	F/M	Expérimentalement	ECHA
Cutanée	DL ₅₀	OECD 402	2000 mg/kg pc	24 heures	Rat (Wistar)	F/M	Expérimentalement	ECHA

méthacrylate de méthyle

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	DL ₅₀		7900 mg/kg		Rat (Rattus norvegicus)		Mortel	ECHA Dossier
Par inhalation	CL ₅₀		29,8 mg/l	4 heures	Rat (Rattus norvegicus)			ECHA Dossier
Cutanée	DL ₅₀	OECD 402	>5000 mg/kg	24 heures	Lapin	M		ECHA Dossier
Orale	NOAEL		7900 mg/kg pc/jour		Rat (Rattus norvegicus)		Mortel	ECHA
Par inhalation	NOAEL		29,8 mg/l	4 heures	Rat (Rattus norvegicus)			ECHA Dossier
Cutanée	NOAEL	OECD 402	5000 mg/kg		Lapin			ECHA Dossier

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	DL ₅₀	OECD 401	959 mg/kg pc		Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Expérimentalement	ECHA
Orale	DL ₅₀	OECD 401	0,88 ml/kg pc		Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Expérimentalement	ECHA
Cutanée	DL ₅₀	OECD 402	>2,000 mg/kg pc	24 heures	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Expérimentalement	ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

diméthacrylate d'éthylène

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Cutanée	Non irritant	in vivo	24 heures	Lapin (New Zelend White)	Méthode d'observation	ECHA

méthacrylate de méthyle

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Cutanée	Irrite		24 heures	Lapin	Test de toxicité	ECHA

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Cutanée	Non irritant		24 heures	Lapin	Expérimentalement	ECHA

VILLACRYL S LIQUID

Date de création 18/05/2021 Numéro de version 4.0
Date de révision 13/04/2026

Irritation

méthacrylate de méthyle						
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Par inhalation	Irrite					ECHA

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine						
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Œil	Lésions oculaires graves	OECD 405	72 heures	Lapin (New Zealand White)	Expérimentalement	ECHA

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

diméthacrylate d'éthylène						
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Œil	Non irritant	in vivo	72 heures	Lapin (New Zealand White)	Méthode d'observation	ECHA

méthacrylate de méthyle						
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination	Source
Œil	Ne provoque pas de sensibilisation			Lapin		ECHA

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

diméthacrylate d'éthylène							
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Cutanée	Sensibilisant	OECD 406		Souris	F	Étude(s) littéraire(s)	ECHA

méthacrylate de méthyle							
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Cutanée	Sensibilisant	OECD 429		Souris		Méthode d'observation	ECHA
Par inhalation	Non sensibilisant						ECHA

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine							
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Cutanée	Sensibilisant	OECD 429		Souris	F	Expérimentalement	ECHA

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

Mutagenicité sur les cellules germinales

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

méthacrylate de méthyle							
Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Organe spécifique visé	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Négatif	OECD 476		Fibroblastes pulmonaires	Hamster de chine (Cricetulus barabensis)			ECHA
Négatif	OECD 478	5 jours (6 heure/jour)	Organes reproducteurs masculins	Souris	M		ECHA

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine							
Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Organe spécifique visé	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Négatif sans activation métabolique, Négatif avec activation métabolique	OECD 473			Lymphocytes humains		Expérimentalement	ECHA
Positif sans activation métabolique	OECD 476			Souris (lymphome)		Expérimentalement	ECHA
Négatif	OECD 489	72 heures		Rat (Wistar)	M	Expérimentalement	ECHA

Cancérogénicité

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

méthacrylate de méthyle							
Voie d'exposition	Paramètre	Valeur	Organe spécifique visé	Résultat	Espèce	Sexe	Source
Orale	NOAEL	90,3 mg/kg pc/jour	Du rein	Non cancérigène	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	ECHA
Par inhalation	NOAEC	2050 mg/m ³		Non cancérigène	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	ECHA

Toxicité pour la reproduction

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine								
Effet	Paramètre	Méthode	Valeur	Résultat	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Toxicité pour le développement	NOAEL	OECD 414	200 mg/kg pc/jour	Effets locaux	Rat (other: CrI:WI(Han))	M	Expérimentalement	ECHA

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Données des composants du mélange indisponibles.

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

diméthacrylate d'éthylène

Voie d'exposition	Paramètre	Résultat	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	NOAEL	Poids corporel, Poids de l'organe	OECD 422	100 mg/kg pc/jour	49 jours	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Approche analogique, Étude(s) littéraire(s)	ECHA
Cutanée	NOAEL	Irrite, Effets locaux, Effets systémiques, Histopathologie		100 mg/kg pc/jour	78 semaines (5 jours/semaine)	Souris	M	Approche analogique, Étude(s) littéraire(s)	ECHA
Par inhalation	NOAEL	Irrite, Effets locaux, Effets systémiques, Histopathologie	OECD 413	100 ppm	90 jours (6 heures/jour, 5 jours/semaine)	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Approche analogique, Étude(s) littéraire(s)	ECHA
Par inhalation	LOAEC	Irrite, Effets locaux, Effets systémiques, Histopathologie	OECD 413	350 ppm	90 jours (6 heures/jour, 5 jours/semaine)	Rat (Rattus norvegicus)	F/M	Approche analogique, Étude(s) littéraire(s)	ECHA

méthacrylate de méthyle

Voie d'exposition	Paramètre	Résultat	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Par voie orale (eau potable)	NOAEL	Aucun effet		124 mg/kg pc/jour		Rat (Rattus norvegicus)	F/M		ECHA
Par inhalation	NOAEC	Aucun effet	OECD 453	2080 mg/m ³		Rat (Rattus norvegicus)	F/M		ECHA
Par inhalation	NOAEC	Effets locaux		104 mg/m ³		Rat (Rattus norvegicus)			ECHA
Par inhalation	LOEC	Effets locaux		416 mg/m ³		Rat (Rattus norvegicus)			ECHA

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine

Voie d'exposition	Paramètre	Résultat	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination	Source
Orale	NOAEL	Grossissement/endomagement du foie	OECD 407	100 mg/kg pc/jour	Co najmniej 28 jours	Rat (Wistar)	F/M	Expérimentalement	ECHA

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

Danger par aspiration

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances susceptibles d'entraîner des perturbations endocriniennes chez l'homme.

Autres informations

non indiqué

RUBRIQUE 12 – Informations écologiques

12.1. Toxicité

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë

diméthacrylate d'éthylène							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
CL ₅₀	OECD 203	15,95 mg/l	96 heures	Poissons (Danio rerio)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
LC ₀	OECD 203	6,25 mg/l	96 heures	Poissons (Danio rerio)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
LC ₁₀₀	OECD 203	25 mg/l	96 heures	Poissons (Danio rerio)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CE ₀	OECD 202	19,8 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CE ₅₀	OECD 202	44,9 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
EC ₁₀₀	OECD 202	100 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
NOEC	OECD 202	13,2 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CE ₅₀	OECD 201	10,1-19 mg/l	96 heures	Algues (Selastrum capricornutum)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
NOEC	OECD 201	0,804 mg/l	96 heures	Algues (Selastrum capricornutum)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CE ₅₀	OECD 201	9,1-17,3 mg/l	72 heures	Algues (Selastrum capricornutum)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
EC ₁₀	OECD 201	6,93 mg/l	72 heures	Algues (Selastrum capricornutum)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CE ₅₀	OECD 209	570 mg/l	30 minutes	Microorganismes (Photobacterium phosphoreum)	Boues activées	Indicateur de croissance	ECHA
EC ₁₀	OECD 209	100 mg/l	30 minutes	Microorganismes (Photobacterium phosphoreum)	Boues activées	Indicateur de croissance	ECHA
CE ₅₀	OECD 209	570 mg/l	3 heures	Microorganismes (Photobacterium phosphoreum)	Boues activées	Indicateur de croissance	ECHA
EC ₁₀	OECD 209	100 mg/l	3 heures	Microorganismes (Photobacterium phosphoreum)	Boues activées	Indicateur de croissance	ECHA

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

méthacrylate de méthyle							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
CL ₅₀	EPA OTS 797.1400	>79 mg/l	96 heures	Poissons (Oncorhynchus mykiss)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
NOEC	EPA OTS 797.1400	40 mg/l	96 heures	Poissons (Oncorhynchus mykiss)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
NOEC	EPA OTS 797.1300	48 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
CE ₅₀	EPA OTS 797.1300	69 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
CE ₅₀	OECD 201	>110 mg/kg	72 heures	Algues (Selenastrum capricornutum)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
NOEC	OECD 201	110 mg/kg	72 heures	Algues (Selenastrum capricornutum)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
NOEC	OECD 301C	100 mg/l	14 jours	Microorganismes (Photobacterium phosphoreum)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
CL ₅₀	OECD 203	>100 mg/l	96 heures	Poissons (Cyprinus carpio)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
CE ₅₀	OECD 202	48 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
NOEC	OECD 201	100 mg/l	72 heures	Algues (Selenastrum capricornutum)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
CE ₅₀	OECD 201	>100 mg/l	72 heures	Algues (Selenastrum capricornutum)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
CE ₅₀	OECD 209	>1,000 mg/l	3 heures	Microorganismes des sédiments (toxicité des sédiments)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA

Toxicité chronique

diméthacrylate d'éthylène							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
CE ₅₀	OECD 211	5,05 mg/l	21 jours	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
EC ₁₀	OECD 211	7,22 mg/l	21 jours	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
NOEC	OECD 211	5,05 mg/l	21 jours	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA
LOEC	OECD 211	23,1-32,1 mg/l	21 jours	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA

méthacrylate de méthyle							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
LOEC	OECD 210	18,8 mg/l	35 jours	Poissons (Danio rerio)	Eau douce	Expérimentale ment	ECHA

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

méthacrylate de méthyle							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Méthode de détermination	Source
NOEC	OECD 210	9,4 mg/l	35 jours	Poissons (Danio rerio)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CL ₅₀	OECD 210	33,7 mg/l	35 jours	Poissons (Danio rerio)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
NOEC	OECD 211	37 mg/l	21 jours	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
LOEC	OECD 211	68 mg/l	21 jours	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA
CE ₅₀	OECD 211	49 mg/l	21 jours	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce	Expérimentalement	ECHA

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles.

Biodégradabilité

diméthacrylate d'éthylène							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Milieu	Méthode de détermination	Résultat	Source
	OECD 301F	69 %	28 jours	Boues activées	Expérimentalement	Facilement biodégradable	ECHA

méthacrylate de méthyle							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Milieu	Méthode de détermination	Résultat	Source
% Dégradation	OECD 301C	94 %	14 jours	Eau douce	Expérimentalement	Facilement biodégradable	ECHA

N,N-Bis(2-hydroxyéthyl)-p-toluidine							
Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Milieu	Méthode de détermination	Résultat	Source
	OECD 301B		28 jours	Eau douce	Expérimentalement	Non biodégradable	ECHA

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles.

diméthacrylate d'éthylène			
Paramètre	Valeur	Méthode de détermination	Source
FBC	21,9	Expérimentalement	ECHA

12.4. Mobilité dans le sol

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances PMT/vPvM.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances susceptibles d'entraîner des perturbations endocriniennes dans l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Les données ne sont pas disponibles.

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

RUBRIQUE 13 – Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Risques de contamination de l'environnement, procéder conformément à la loi sur les déchets et les règlements d'application sur l'élimination des déchets. Suivre la réglementation en vigueur sur l'élimination des déchets. Un produit non utilisé et un emballage contaminé sont à déposer dans des conteneurs étiquetés destinés à la collecte des déchets, remettre pour élimination à la personne autorisée (entreprise spécialisée) habilitée pour cette activité. Ne pas verser un produit non utilisé dans la canalisation. Ne pas l'évacuer avec les ordures ménagères. Les emballages vides peuvent être valorisés dans une usine d'incinération pour produire de l'énergie. Les emballages parfaitement nettoyés peuvent être recyclés.

Législation sur les déchets

Code de l'environnement. Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets, dans la version en vigueur. Décision 2000/532/CE établissant une liste de déchets, dans la version en vigueur.

Code de la catégorie de déchets

16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses

Code de la catégorie de déchets d'emballages

15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

(*) - déchet dangereux en vertu de la directive 2008/98/CE du Conseil relative aux déchets dangereux

RUBRIQUE 14 – Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

UN 1247

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3 Liquides inflammables

14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Dangers pour l'environnement

non pertinent

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La référence dans les sections 4 à 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non pertinent

Informations complémentaires

Numéro d'identification du danger

339

Numéro ONU

1247

Code de classification

F1

Étiquettes

3



VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

Transport routier - ADR

Dispositions particulières	386
Quantités limitées	1 L
Quantités retirées	E2

Emballage

Instructions d'emballage	P001, IBC02, R001
Dispositions pour l'emballage en commun	MP19

Citernes mobiles et conteneurs pour vrac

Instructions	T4
Dispositions particulières	TP1

Citernes ADR

Code-citerne	LGBF
Véhicule pour transport en citernes	FL
Catégorie de transport	0
Code de restriction en tunnels	(D/E)

Dispositions particulières relatives à

Colis	V8
exploitation	S2, S4, S20

Transport ferroviaire - RID

Dispositions particulières	386
Quantités retirées	E2

Emballage

Instructions d'emballage	P001, IBC02, R001
Dispositions pour l'emballage en commun	MP19

Citernes mobiles et conteneurs pour vrac

Instructions	T4
Dispositions particulières	TP1

Citernes RID

Code-citerne	LGBF
Catégorie de transport	0

Dispositions particulières relatives à

Colis	W8
-------	----

Transport aérien - ICAO/IATA

Instructions d'emballage quantité limitée	Y341
Instructions d'emballage passager	353
Instructions d'emballage cargo	364

Transport maritime - IMDG

EmS (plan d'urgence)	F-E, S-D
----------------------	----------

RUBRIQUE 15 – Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Code de la santé publique. Code du travail - Quatrième partie : Santé et sécurité au travail. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, dans la version en vigueur. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée (mélange).

RUBRIQUE 16 – Autres informations

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité

P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/des vêtements de protection.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser extincteur à poudre/sable/dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine

Le produit ne doit pas être - sans l'autorisation spéciale du fabricant /de l'importateur - utilisé à d'autres fins que celles qui sont spécifiées dans la section 1. L'utilisateur est responsable du respect de la réglementation relative à la protection de la santé.

Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Acute Tox.	Toxicité aiguë
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique (chronique)
CAS	Chemical Abstracts Service
CE	Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS
CE ₀	Concentration d'une substance à laquelle 0 % d'une population est affectée
CE ₁₀	Concentration d'une substance à laquelle 10 % d'une population est affectée
CE ₁₀₀	Concentration d'une substance à laquelle 100 % d'une population est affectée
CE ₅₀	Concentration d'une substance à laquelle 50 % d'une population est affectée
CL ₀	Concentration mortelle capable d'induire la mort de 0% d'une population
CL ₁₀₀	Concentration mortelle capable d'induire la mort de 100% d'une population
CL ₅₀	Concentration mortelle capable d'induire la mort de 50% d'une population
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
COV	Composés organiques volatils
DL ₅₀	Dose mortelle capable d'induire la mort de 50% d'une population
EINECS	Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
EmS	Procédures d'intervention d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses
ETA	L'estimation de la toxicité aiguë
EuPCS	Système européen de catégorisation des produits
Eye Dam.	Lésions oculaires graves
FBC	Facteur de bioconcentration
Flam. Liq.	Liquide inflammable
IATA	Association internationale du transport aérien
IBC	Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICAO	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IMO	Organisation Maritime Internationale
INCI	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques
ISO	Organisation internationale de normalisation
IUPAC	Union internationale de chimie pure et appliquée
LOAEC	Concentration minimale avec effet nocif observé

VILLACRYL S LIQUID

Date de création	18/05/2021	Numéro de version	4.0
Date de révision	13/04/2026		

log Kow	Coefficient de partage octanol/eau
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
Numéro ONU	Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la réglementation modèle de l'ONU
OEL	Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PMT	Persistant, mobile et toxique
ppm	Partie par million
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
Skin Irrit.	Irritation cutanée
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un
UE	Union européenne
UVCB	Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou matière biologique
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
vPvM	Très persistant et très mobile

Instructions pour la formation

Informers les travailleurs de l'utilisation recommandée et des moyens de protection obligatoires, des premiers soins et de la manipulation interdite du produit.

Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), tel que modifié. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Les informations du fabricant de la substance / du mélange, lorsqu'elles sont disponibles - informations du dossier d'enregistrement.

Changements apportés (informations ajoutées, supprimées ou modifiées)

La version 4 remplace la version 3. Le N,N-diméthyl-p-toluidine, substance reconnue comme cancérigène, est remplacé par une substance similaire, mais moins toxique. Les modifications concernent les sections 2, 3, 11 et 12.

Autres données

Méthode de classification - méthode de calcul.

Déclaration

La fiche de données de sécurité contient des informations pour assurer la sécurité et la protection de la santé au travail et la protection de l'environnement. Les informations mentionnées correspondent à l'état actuel des connaissances et expériences et sont en conformité avec les lois et les règlements applicables. Elles ne peuvent pas être considérées comme une garantie d'aptitude et d'applicabilité dans le cas d'une utilisation concrète.